



### Prémices de la saison de navigation 2019 !

Bientôt l'équinoxe et le mois d'Avril, c'est le début de la nouvelle saison de navigation. La nature fut en sommeil, ARCAO fut en éveil :

Poursuite active de tous les sujets en suspens que ce soit dans la visibilité de notre association, création d'un drapeau, dans son fonctionnement : l'assemblée générale, réunion d'informations, ou bien dans la prise de conscience des problèmes intervenus cet hiver : Inondation dans l'Aude, ou bien dans la préservation de notre patrimoine navigable : l'accessibilité de la navigation sur la Garonne pour aller sur le Lot, la pente d'eau de Montech, et bien sur en ce qui concerne l'enrichissement de ce patrimoine : le nouveau port d'Escatalens sur le canal latéral à la Garonne.

Poursuite active de tous les sujets en suspens que ce soit dans la visibilité de notre association, création d'un drapeau, dans son fonctionnement : l'assemblée générale, réunion d'informations, ou bien dans la prise de conscience des problèmes intervenus cet hiver : Inondation dans l'Aude, ou bien dans la préservation de notre patrimoine navigable : l'accessibilité de la navigation sur la Garonne pour aller sur le Lot, la pente d'eau de Montech, et bien sur en ce qui concerne l'enrichissement de ce patrimoine : le nouveau port d'Escatalens sur le canal latéral à la Garonne.



Le Lot aval

### Genèse de nos actions sur le Lot aval

#### En 2017

Alors que le Conseil Départemental 47 annonçait la fin de l'accompagnement des bateaux sur la Garonne sans consultation des associations représentant la plaisance privée. ARCAO a saisi celui-ci afin qu'il organise une réunion sur le sujet.

Assistaient à cette réunion, plusieurs associations (nationale prévenue par ARCAO et régionales) des représentants de bateaux à passagers et des usagers du Lot aval.

Lors de cette réunion nous n'avons pas été entendus, ni écoutés.

#### En 2018

Janvier, fin définitive de l'accompagnement des bateaux sur Garonne, plusieurs bateaux qui voulaient sortir du Lot aval n'ont pu le faire en navigant et ont dû le faire par la route par camion.

Plusieurs fois, durant la saison, l'association ARCAO s'est rendue sur le Lot aval afin d'évaluer l'impact de cette fermeture sur la navigation. Il n'y a plus de bateaux sur les haltes, seul le port de Castelmoron-sur-Lot en a encore.

ARCAO saisit la presse et plusieurs articles paraissent sur cet état de fait et organise le samedi 8 septembre à Castelmoron-sur-Lot, en présence de nombreux élus, de représentants du CD47 et d'un grand nombre de plaisanciers une réunion d'information ouverte à tous.

Il a été débattu de l'avenir de la navigation sur le Lot aval après la fermeture de ses communications avec le fleuve Garonne.

Alors que l'affaire semblait être entendue, il a été convenu qu'ARCAO représenterait les bateliers et pourraient formuler de nouvelles propositions constructives au CD 47 lors d'une prochaine réunion de travail, qui aura lieu à Agen en présence de conseillers départementaux.

Une réunion a donc eu lieu le 21 septembre au Conseil Départemental à Agen, ARCAO revendique la réouverture du passage en Garonne pour l'accès au Lot aval. Lot à ce jour coupé du réseau national. Le CD 47 expose les raisons des décisions de la fermeture du passage de Garonne. Pas assez de bateaux en 2017 pour un coût de 180 000 €, le département doit faire des économies et explique aussi que depuis le 28 janvier 2018 ils se sont désengagés sur l'accompagnement du passage de Garonne et qu'ils n'ont plus de convention avec VNF pour assurer ce service.

Le président de séance et les autres conseillers départementaux présents nous assurent de leur soutien et accompagnement pour faire rouvrir Garonne.

En novembre une deuxième réunion a lieu au CD 47, participaient à cette réunion, Gilbert VALENTIN, Président d'ARCAO et Vincent MEGOLSO, Président de Fluvial Conseil. Le Président Pierre CAMANI et l'Assemblée départementale ont donné leur accord, lors de leur commission permanente, pour soutenir ARCAO dans ses démarches auprès de l'Etat et de VNF au sujet du chenal de Garonne. Le président envoie une lettre de soutien à Mme le Préfet du Lot et Garonne et à M. le Directeur Territorial de VNF à Toulouse. ARCAO formule une demande de rendez-vous argumentée à ces deux instances.

#### En 2019

Le président d'ARCAO et le Président de Fluvial Conseil sont reçus à Toulouse le 13 février par M. le Directeur Territorial de VNF et par ses chefs de service et collaborateurs. Il est à noter que des élus des communes riveraines du Lot aval nous ont accompagnés à cette réunion.

Après échanges d'arguments, VNF accepte de remettre en service, à titre expérimental, les écluses dont il est gestionnaire et de rétablir la navigation sur Garonne pour deux périodes de quinze jours environ dans l'année, au printemps et à l'automne. Ceci permettra le passage des bateaux qui souhaitent accéder ou quitter le Lot. VNF précise qu'il faudra l'assurance que l'écluse d'accès au Canalet vers le Lot, sous gestion du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne, soit remise en service.

**"La balle est aujourd'hui dans le camp du Conseil Départemental 47"**

A ce jour, nous sommes en attente d'une réunion avec le président du CD 47 et des conseillers départementaux, désormais l'interconnexion Baïse-Lot aval va dépendre de leurs décisions !



Conseil Départemental du Lot-et-Garonne 47  
Voies Navigables de France

Mars 2019

30

A noter dans vos agendas !



## Zoom sur le Port de Capestang (34)

Entre les écluses d'Argens (petit village du Minervois) et de Fonsérannes (aux portes de Béziers), sur une distance de 54 km, le Canal du Midi serpente librement. Le port de Capestang, premier port fluvial d'Occitanie labellisé quatre anneaux et adhérent d'ARCAO, se situe sur ce grand bief et vous propose un accueil 7 jours sur 7 d'avril à fin octobre et de nombreux services : eau, électricité, laverie, wifi gratuit, boutique de produits du terroir...

Le village de Capestang est doté de nombreux commerces (boucherie, boulangeries, épiceries, supermarchés, magasin de bricolage pharmacies, médecins...).

Vous découvrirez aussi le patrimoine de ce village typique: visites guidées de la collégiale avec montée au clocher, plafond peint du moyen âge au château des Archevêques, jeux de piste, circuit du patrimoine...

La vie locale est très animée : marchés avec produits locaux tous les mercredis et dimanches matin, concerts, spectacles...

Amis plaisanciers, le port de Capestang, une halte où il fait bon vivre et où l'on a envie de séjourner.

Le port de Capestang, premier port fluvial d'Occitanie labellisé quatre anneaux !

## Le drapeau ARCAO flotte sur les mats des bateaux

Rectangulaire 30 x 40 cm reprenant le logo ARCAO, un premier tirage nous a été livré et est vendu au tarif de 16,00 € (à rajouter des frais de port si expédition). Il sera présenté lors de la réunion du samedi 30 mars 2019.

## Hébergement - Le Canal de Garonne à vélo ou à pied

Vous qui parcourez le Canal de Garonne à vélo ou à pied et qui cherchez des lieux d'hébergements pour effectuer votre périple, ARCAO vous conseille la Maison Familiale Rurale Sud Agromat à Escatalens (82), adhérente ARCAO.

Elle est située entre Castelsarrasin et Montech et se trouve à 1.5 km du Canal au départ de la nouvelle halte nautique d'Escatalens.

Elle vous propose des studios d'une à plusieurs personnes, tous munis de sanitaires et d'un coin cuisine. Pour réserver ces hébergements à prix raisonnable :

Tél 05 63 25 14 14. [www.mfr-sudagromat.fr](http://www.mfr-sudagromat.fr)

## Le premier prototype des bateaux solaires cent pour cent autonome

En 2006, Dominique RENOUF a créé le premier bateau électro-solaire qui navigue aujourd'hui sur le Lot. Dès 2008, la technologie de ce bateau électro solaire a donné l'idée à sa propriétaire de transférer et adapter les technologies de propulsion propre à des bateaux plus petits, à zéro CO2 et d'en faire un bateau cent pour cent autonome.

Ces bateaux dédiés à la location sont habitables.

Le prototype étudié par le concepteur et les entreprises a amené à réaliser un bateau structure aluminium et bois entièrement recyclable bénéficiant d'un support optimisé pour l'installation des panneaux photovoltaïques.

En février 2018, les premiers plans du bateau ont été conçus et le premier prototype lancé, celui-ci sera inauguré au printemps 2019 et exploité en location.

Renseignement sur le projet au 06 88 40 76 21.

## Nouvelle halte nautique à Escatalens (82)

La commune d'Escatalens située sur le Canal de Garonne entre Castelsarrasin et Montech est en cours d'aménagement d'une halte nautique permettant d'accueillir une dizaine de bateaux avec la mise en place d'un quai avec eau, électricité et éclairage public. Prochainement ARCAO rencontrera le maire de cette commune, M. Cornille, pour faire l'état des lieux de cette nouvelle halte nautique. Nous ne manquerons de vous communiquer les renseignements supplémentaires.

## Réunion d'Information d'ARCAO

Adhérents, acteurs du fluvial, défenseurs de la voie d'eau... vous êtes tous invités à la réunion d'ARCAO, le samedi 30 mars 2019 à la salle des mariages de la Mairie de Buzet-sur-Baïse à partir de 09h30 où nous vous apporterons des informations sur nos actions.

Cette réunion sera suivie d'un repas au Restaurant le Vigneron à Buzet-sur-Baïse, partenaire d'ARCAO, au prix de 22,00 € tout compris.

S'inscrire au Tél 06 82 34 96 57. Venez nombreux !

Mars 2019

30

A noter dans vos agendas !